

Bimestriel – Bureau de dépôt : 5070 Fosses-la-Ville – Éditeur responsable : G. de Bilderling – Espace Winson - Rue Donat Masson 22 – 5070 Fosses-la-Ville

FOSSES-LA-VILLE

magazine

| Bulletin communal d'information | #4 | Juillet 2026 | www.fosses-la-ville.be |





📍 Chau. de Namur, 1 - 5150 Floreffe ☎️ **081 44 89 90** 📱 **www.coiffure-veose.be**



la-romance.be



La Romance



Cuisine
7/7J de 11h à 22h
NON STOP

**Petit déjeuner
snack | brasserie**
à partir de 7h30

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE
☎️ **081/44 69 66**



SERVICE TRAITEUR



**INSTITUT
DE BEAUTÉ**

Épilations | Épilations définitives
Soins du visage | Onglerie | Massages
Pédicure médicale | Endermologie LPG



veose-beaute.be



FLOREFFE
Rue Riverre, 116

081 44 44 84
info@veose-beaute.be



Centre Funéraire Mathieu

Successeur Ets Preud'homme

- ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES ·
- MONUMENTS FUNÉRAIRES ET CAVEAUX ·
- FLEURS ·
- ARTICLES FUNÉRAIRES ·



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24, 7 JOURS/7



📍 RUE DE L'ÉCOLE MOYENNE 13, FOSSES-LA-VILLE (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE)

☎ 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

✉ INFO@CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

🌐 WWW.CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

VASTE PARKING PRIVÉ
ACCÈS AUX PMR

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN



FOSSÉS-LA-VILLE

13/BC, Chaussée de Namur

Tel. : 071/496 733

WIERDE

Rue de Jausse, 97

Tel. : 081/58 88 83

CLICK & COLLECT



lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



■ dans ce numéro ■

6

Editorial

7-10

Informations

Etat Civil
Résultat du concours
Interventions du Service Travaux
Ensemble pour une gestion responsable des chats errants
Jeux concours

11

Culture

Orage, foudre et tonnerre d'applaudissements

12-16

Enfance

L'enfant au centre de notre action
Une année riche en apprentissages à l'école
Un vent de fraîcheur souffle sur les toilettes

des filles !

Des secondes qui comptent

17-19

Environnement

D'où vient notre électricité ?

20-22

Patriotisme

Les combats de la Belle-Motte
Aux héros de la liberté

23-24

Social

Renouvellement des sponsors au Taxi Social
Le service Logement à votre écoute
Quoi de neuf au Réseau de Solidarité fossois ?

25

Dernière minute

■ Votre collège communal : ■



Gaëtan de Bilderling
Bourgmestre

bourgmestre@fosses-la-ville.be

Officier d'Etat civil, Personnel communal, Finances, Santé, Sécurité / Gestion de crise



Laurie Spineux
1^{ère} Echevine

laurie.spineux@fosses-la-ville.be

Pilote politique du PST, Enfance, ATL, Jeunesse, Personnes handicapées, Communication, Bien-être animal



Frédéric Moreau
Echevin

frederic.moreau@fosses-la-ville.be

Travaux, Cimetières, Mobilité, Propreté publique, Politique de prévention, Environnement / agriculture, Energie



Jean-François Favresse
Echevin

jf.favresse@fosses-la-ville.be

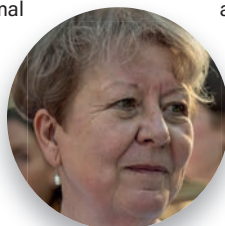
Urbanisme, Patrimoine, Aménagement du territoire, Logement, Bâtiments du culte, Jumelage Orbey



Gil Baufay
Echevin

gil.baufay@fosses-la-ville.be

Développement urbain / PCDR, Informatique, Fêtes, Gestion des salles, Culture, Commerces / affaires économiques, Tourisme



Josée Lechien
Echevine

josee.lechien@fosses-la-ville.be

Enseignement, Affaires patriotiques, Fabriques d'église, Politique des seniors (Aînés), Relations internationales, Associations caritatives



Bernard Meuter
Président du CPAS

bernard.meuter@fosses-la-ville.be

PCS, Emploi, Habitat permanent, Sports, Supracommunalité, Projet de l'hypercentre (places-ancien Hôtel de Ville), PCI, Folklore



Un été à vivre ensemble, entre douceur et prudence.

Le soleil brille enfin de tous ses feux, les cartables sont rangés et un parfum de liberté flotte sur notre commune. L'été s'installe officiellement, apportant avec lui son lot de départs en vacances.

Que vous preniez la route vers de lointains horizons ou que vous choisissiez de profiter du charme et de la tranquillité de nos paysages locaux, cette saison est avant tout une invitation à ralentir et à se ressourcer.

Cependant, les joies estivales s'accompagnent parfois de fortes chaleurs. Si les rayons du soleil réchauffent les cœurs, la canicule impose une vigilance partagée. Prenons soin de nous, mais aussi de nos voisins les plus fragiles, en veillant à une bonne hydratation et en gardant le contact.

Qui dit belles soirées d'été dit aussi retour des traditionnels barbecues en famille ou entre voisins. Véritables moments de convivialité et de partage, ils symbolisent la douceur de vivre de notre communauté. Pour que la fête reste belle, rappelons-nous que le feu exige de la rigueur : une surveillance constante, un emplacement sécurisé loin de la végétation sèche et le strict respect des règles locales d'allumage sont indispensables pour prévenir les risques d'incendie et de brûlures.

En cultivant la bienveillance et le civisme, nous ferons de cet été une période radieuse et sereine pour tous.

Excellente saison estivale à chacune et chacun d'entre vous !

Dr G. de Bilderling,
Bourgmestre



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Piette Christophe de Fosses-la-Ville et
Moïse Jenifer de Fosses-la-Ville

Stoupy Nicolas de Fosses-la-Ville et
Mathys Mélissa de Fosses-la-Ville

Hanotiaux Kevin de Sambreville et
Coppens Juliette de Fosses-la-Ville

Rizzo Anthony de Fosses-la-Ville et
Bouillon Amandine de Fosses-la-Ville

DÉCÈS

Godfroid Camille, veuf de Honnay
Yvonne, 86 ans, de Fosses-la-Ville,
décédé le 03/04/2026

Conformément à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, aucune donnée n'est publiée sans un accord formel. Si vous souhaitez voir apparaître dans le Bulletin communal les informations relatives à une naissance, votre mariage ou un décès, il vous sera demandé de remplir un formulaire au service Etat civil/Population (ou via les pompes funèbres).

Les formulaires utiles sont téléchargeables
via les QR codes ci-dessous :

Autorisation de
publication
de naissance



Autorisation de
publication
de mariage



Autorisation de
publication
de décès



RÉSULTAT DU CONCOURS

Félicitations à notre gagnant : Patrick L de Le Roux !

Encore merci à tous pour votre participation et votre enthousiasme. Notre nouveau concours en page 10 de ce magazine.



INTERVENTIONS

DU SERVICE TRAVAUX

Le 30 mai 2026, la Province de Namur a été impactée par de fortes pluies qui ont provoquées dans de nombreuses communes des inondations importantes.

Notre commune a été relativement épargnée mais, les agents du Service travaux ont tout de même été fortement sollicités pour le nettoyage de voiries, avaloirs, filets d'eau, etc. En effet, certains avaloirs n'ont pu contenir l'afflux conséquent d'eaux de ruissellement et de boue.

Afin de pouvoir garantir le bon fonctionnement de nos avaloirs, il nous paraît indispensable de rappeler certains points :

- Les avaloirs sont strictement réservés à l'évacuation de l'eau de pluie. Y jeter le moindre déchet solide ou liquide est interdit.
- Les avaloirs doivent être laisser libre d'accès tant lors de forte pluie qu'en temps normal.

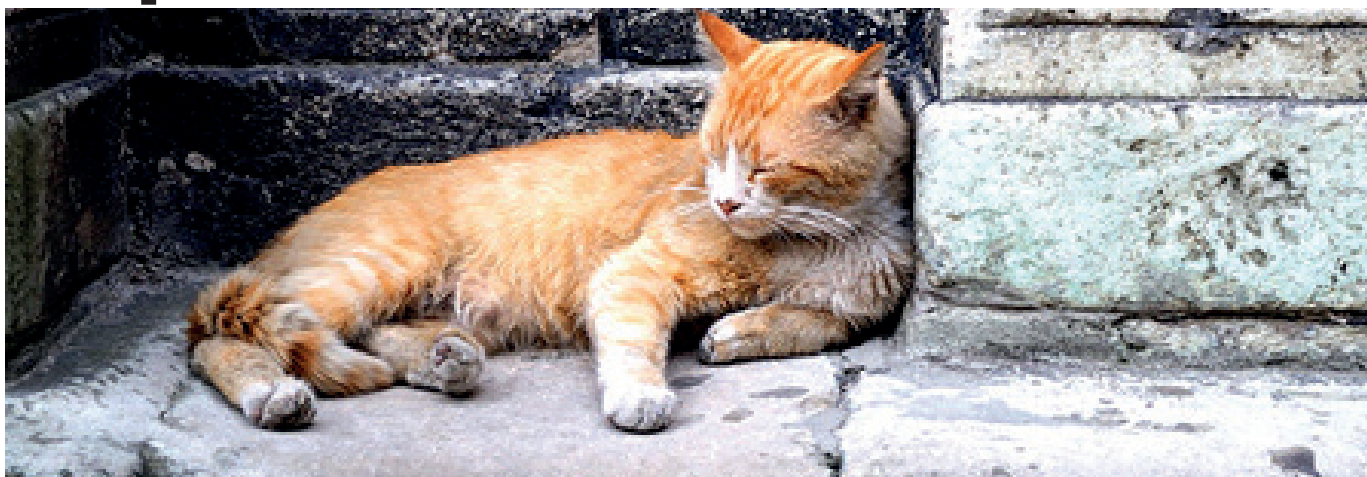
Il est souvent constaté le stationnement de véhicule à l'endroit même des avaloirs ; ce qui empêche les services communaux de pouvoir procéder au curage ou d'intervenir rapidement en cas de nécessité.

Nous comptons sur le bon sens et le civisme de nos citoyens.

Nous profitons de cette publication, pour adresser une pensée toute particulière aux personnes qui ont été impactées le week-end du 30 mai dernier et nous tenons à remercier toutes les personnes (citoyens bénévoles, agents communaux, zone de secours, etc.) qui sont intervenues afin de venir en aide aux personnes sinistrées.



ENSEMBLE pour une gestion responsable des chats errants



Soucieuse du bien-être animal et de la gestion responsable des populations félines présentes sur son territoire, la commune de Fosses-la-Ville poursuit sa campagne de stérilisation des chats errants, initiée avec succès l'année dernière.

Cette action s'inscrit dans une démarche durable visant à limiter la prolifération des chats sans propriétaire tout en garantissant des conditions de vie plus favorables aux animaux concernés.

La présence de chats errants est une réalité dans de nombreuses communes. En l'absence d'intervention, ces populations peuvent augmenter rapidement, une seule femelle pouvant donner naissance à plusieurs portées par an. Cette multiplication entraîne souvent des difficultés tant pour les animaux eux-mêmes que pour les riverains : manque de nourriture, risques sanitaires accrus, nuisances sonores durant les périodes de reproduction ou encore abandon de chatons.

Afin de répondre à cette problématique de manière efficace et respectueuse du bien-être animal, la commune met en œuvre un programme de stérilisation des chats errants. Cette méthode, reconnue et largement utilisée, permet de stabiliser progressivement les colonies présentes sur le territoire sans perturber leur équilibre naturel.

Les habitants qui constatent la présence de chats errants sont invités à en informer l'administration communale.

Les animaux signalés seront systématiquement orientés vers la vétérinaire communale chargée de la stérilisation. Celle-ci assure la prise en charge des animaux, l'intervention chirurgicale ainsi que leur suivi durant la période de convalescence.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des cages de capture adaptées peuvent être mises à disposition par le service Travaux. Leur utilisation permet de capturer les animaux en toute sécurité, sans leur causer de souffrance inutile et dans le respect des règles de bien-être animal.

Après l'opération et une période de récupération suffisante chez la vétérinaire, les chats sont obligatoirement relâchés à l'endroit précis où ils ont été capturés. Cette pratique est essentielle car les chats errants sont fortement attachés à leur territoire. Leur déplacement vers un autre lieu pourrait compromettre leur survie et déséquilibrer les colonies existantes.

Afin d'identifier facilement les animaux déjà stérilisés, une petite encoche est réalisée sur l'oreille droite lors de l'intervention. Cette marque, discrète et sans conséquence pour l'animal, constitue un repère visuel permettant d'éviter toute nouvelle capture ou opération inutile.

Cette campagne présente de nombreux avantages pour la collectivité et pour les animaux :

- Elle limite efficacement la prolifération incontrôlée des chats errants ;

- Elle réduit les nuisances liées aux périodes de reproduction, telles que les miaulements nocturnes, les bagarres ou les marquages territoriaux ;
- Elle contribue à améliorer l'état sanitaire général des colonies en réduisant certains comportements à risque ;
- Elle diminue le nombre de chatons abandonnés ou voués à une vie précaire ;
- Elle favorise une meilleure cohabitation entre les habitants et les animaux présents sur le territoire ;
- Elle constitue une solution respectueuse du bien-être animal, privilégiant la prévention plutôt que des mesures plus contraignantes.

Pour signaler la présence de chats errants, demander des renseignements complémentaires ou obtenir la mise à disposition d'une cage de capture, les citoyens peuvent contacter l'administration communale par téléphone au 071/12.12.40 ou par courriel à l'adresse bienetre.animal@fosses-la-ville.be

La réussite de cette campagne repose en grande partie sur la collaboration des habitants. Grâce à la vigilance de chacun, il est possible de poursuivre cette action bénéfique tant pour les animaux que pour l'ensemble de la collectivité. Nous remercions dès lors chaleureusement les citoyens qui participent à cette démarche de gestion responsable et durable des populations de chats errants.



JEU CONCOURS

Concours Jeunesse : Et toi, tu imagines quoi pour Fosses-la-Ville en 2040 ?

« En 2040, je vis toujours à Fosses-la-Ville et elle est... »

Tu as entre 12 et 18 ans ? Ce concours est fait pour toi !

Imagine-toi en 2040. Tu as grandi. Tu étudies peut-être encore, tu travailles, tu voyages ou tu développes tes propres projets. Et si tu vivais toujours à Fosses-la-Ville ?

À quoi ressemblerait ta commune idéale ?

- Plus verte et plus respectueuse de l'environnement ?
- Plus innovante et connectée ?
- Plus solidaire et conviviale ?
- Plus dynamique pour les jeunes ?
- Alimentée par des énergies renouvelables ?
- Plus facile à parcourir à pied ou à vélo ?

Ou peut-être imagines-tu quelque chose de totalement différent !

Le futur de Fosses-la-Ville dépend aussi des idées des jeunes d'aujourd'hui. Alors, laisse parler ton imagination et partage ta vision de la commune en 2040.

Deux catégories pour participer

Prix Écriture

Exprime ta vision à travers :

- un texte
- une nouvelle
- un poème
- un slam

ou toute autre forme d'écriture

Prix Artistique

Laisse libre cours à ta créativité avec :

- un dessin
- une peinture
- une bande dessinée
- une photo accompagnée d'un commentaire
- une vidéo
- une chanson
- une création numérique

ou toute autre réalisation artistique

Aucun talent professionnel n'est nécessaire : ce qui compte, ce sont tes idées, ton imagination et ton regard sur l'avenir.

Comment seront désignés les gagnants ?

Un jury interne composé de membres de la Plateforme Jeunesse examinera l'ensemble des participations.

Dans chaque catégorie (Écriture et Artistique), le jury sélectionnera ses 3 créations préférées.

Les 6 créations finalistes seront ensuite publiées de manière anonyme sur les différents canaux de communication de la Ville.

Le public pourra alors voter pour ses œuvres préférées.

À l'issue des votes, 2 gagnants officiels seront désignés :

- 1 Prix Écriture
- 1 Prix Artistique

À toi d'inventer la suite !

« En 2040, je vis toujours à Fosses-la-Ville et elle est... »

Que vois-tu ? Que ressens-tu ? Quels changements aimerais-tu voir apparaître ?

Parce que le futur ne se construit pas seulement dans les films, les livres ou les réseaux sociaux...

Il commence aussi dans les idées des jeunes d'aujourd'hui.



Fosses-la-Ville, samedi 30 mai
- Les caprices de la météo n'auront pas eu raison de la passion du théâtre. Sous un ciel menaçant et malgré un violent orage qui a accompagné cette fin de journée, les jeunes comédiens des ateliers pré-ados et du TTAF ont offert au public une soirée riche en émotions, en imagination et en talent et aussi en rebondissements...

La représentation s'est ouverte avec des extraits du célèbre « Songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare, dans une production du Centre Culturel fossais et de l'Isolat. Encadré et « pim-pé » leur animateur Michael Meurant du Théâtre Isolat, les pré-ados ont relevé le défi de s'approprier l'une des œuvres les plus emblématiques du dramaturge anglais. Le public a ainsi été transporté par les acteurs Jade, Hector, Olivia, Lucie, Juliana, Nina, Juliette, Emma, Erine, Noéline et Clara dans une forêt enchantée où se croisent amours contrariées, créatures féeriques et malicieux tours de magie. Entre les interventions du lutin Puck, les querelles d'Obéron et Titania et les nombreux quiproquos amoureux, les jeunes acteurs ont donné vie à cet univers poétique et burlesque avec enthousiasme et conviction.

La soirée s'est poursuivie avec « La Face cachée de la Lune » écrit et mis en scène par Matthieu Collard, la nouvelle création du TTAF#7 - Troupe de Théâtre des Ados de Fosses composée de Noah, Tiziana, Anton, Eleonore, Juliette, Coline, Lily, Gaspard, Clara et Elora. À travers le personnage de Manon et les récits transmis par ses aïeules, femmes d'ouvrage ou de soins. Le spectacle invite à explorer les mémoires invisibles de celles et ceux qui ont consacré leur vie à nettoyer les traces laissées par les autres. Une création sensible et profonde qui interroge la dignité, la transmission et les secrets enfouis derrière les gestes du quotidien dans des lieux souvent oubliés voire cachés : les toilettes !

Mais cette soirée restera également marquée par un événement survenu quelques instants avant le lever de rideau. Une des comédiennes a été victime d'une blessure peu avant le début du spectacle. Malgré la douleur et l'émotion du moment, elle a fait preuve d'un remarquable courage en choisissant d'assurer sa prestation. Soutenue par ses camarades et l'équipe encadrante, elle est montée sur scène et a tenu son rôle jusqu'au bout, suscitant l'admiration de tous !

Malgré l'orage qui grondait à l'extérieur,

le gradin affichait complet. Les sourires à l'issue de la représentation témoignaient de la réussite de cette soirée où la passion du théâtre a triomphé des imprévus. Une fois encore, les jeunes talents du TTAF et les participants de l'atelier théâtre ont démontré que le spectacle vivant est avant tout une aventure humaine, faite de travail, de dépassement de soi et de partage. Une soirée dont les spectateurs se souviendront longtemps.



ORAGE, FOUDRÉ ET TONNERRE d'applaudissements pour les jeunes comédiens



L'ENFANT AU CENTRE DE NOTRE ACTION

NOS ÉCOLES COMMUNALES OUVRENT LES PORTES...

... des apprentissages

L'équipe éducative a le souci d'amener les enfants à s'approprier des savoirs en privilégiant des activités de découverte, de production et de création, dans le respect de leur rythme et de leur différence.

Soutien des enfants en difficulté d'apprentissage : avec la collaboration du CPMS, de l'IDEF, des Equipes mobiles.

... de la culture

Eveil musical et artistique — Animations scientifiques — Excursions pédagogiques — Classes de dépaysement Théâtre — Collaboration avec le Centre culturel

... du sport

- Cours d'éducation physique — Cours de natation
- Cours de psychomotricité — Module de psychomotricité
- Journée sportive « Unihockey » — Jogging « Je cours pour ma forme... »

... des technologies de l'information

Équipement informatique : ordinateurs - tablettes

Toutes les classes primaires sont équipées de tableaux blancs interactifs...

LE PROJET D'ÉCOLE

« Le portfolio, un outil au service de l'évaluation des apprentissages. » (Duroisin, 2011)

- permettre l'auto-évaluation et la prise de recul
- permettre à l'élève de mieux se connaître, de juger ses talents
- amener l'enseignant à une meilleure connaissance des élèves
- amener l'élève à prendre conscience de son

développement scolaire

- permettre de constater l'évolution de chacun des élèves

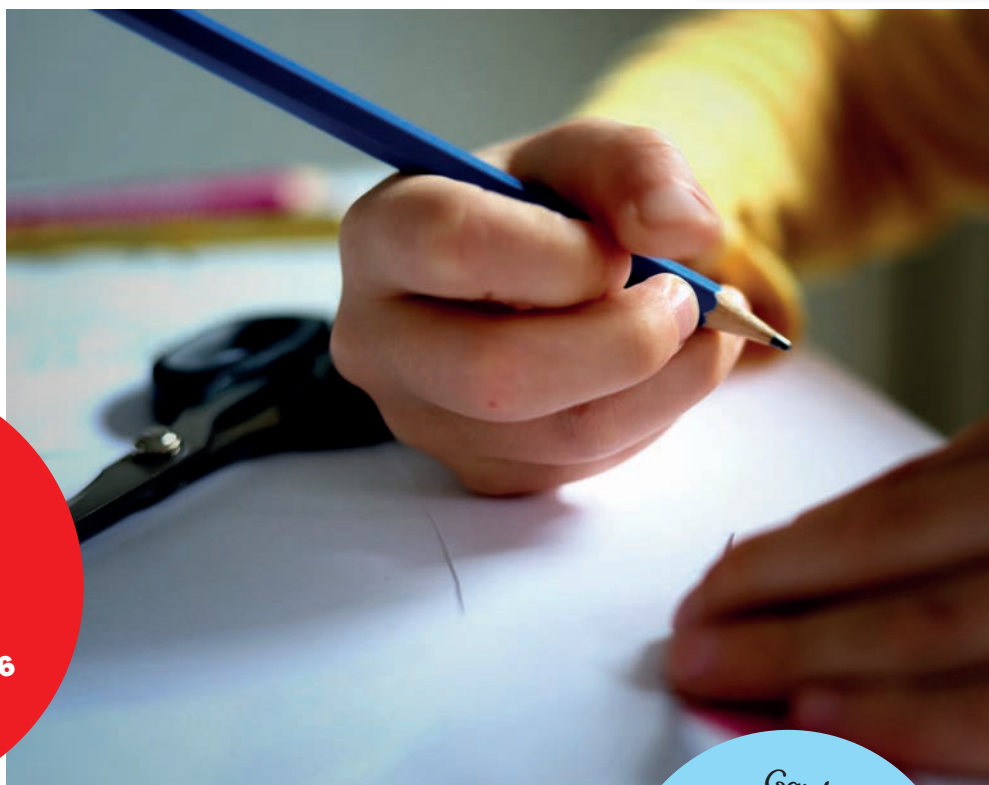
INSCRIPTIONS

Inscriptions jusqu'au 10 juillet et à partir du 17 août 2025, sur rendez-vous.

Service enseignement :

Chaussée de Charleroi 155A - 5070 Vitival - 071/71.12.39

*Rentrée
scolaire :
Le 24 août 2026*



*Garderie
matin et soir
Transport scolaire sur
demande (Tec)
Fournitures scolaires
gratuites*



VITIVAL

Tél : 071/71.12.39
Chaussée de Charleroi,
155A

Niveaux maternel & primaire

Enseignement orienté vers le travail en ateliers.

Présentation
en vidéo :



DIRECTIONS :

Ecole de Fosses-la-Ville I (Le Roux et Vitival)

Yoline Maudoux directrice f.f.
Chaussée de Charleroi, 155A
5070 Vitival
071/71.12.39 — 0498/92.89.29

Ecole de Fosses-la-Ville II

(Aisemont, Sart-St-Laurent
et Sart-Eustache)
Aurore Pascottini
Rue Cortil Curé, 6 - 5070 Aisemont
071/74.00.75 — 0495/570 710



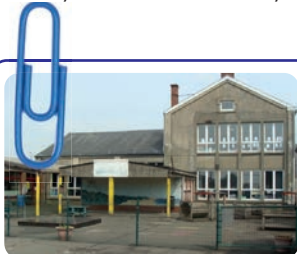
AISEMONT

Tél : 071/ 71.34.70
Rue Cortil Curé, 6

Niveaux maternel & primaire

Pédagogie par projets (ouverture au monde extérieur, enfant au centre des apprentissages, école du dehors,...)

Présentation
en vidéo :



LE ROUX

Tél : 071/71.15.68
Rue Claminforge, 6

Niveaux maternel & primaire

Pédagogie variée qui reprend les différents types d'intelligence.

Présentation
en vidéo :



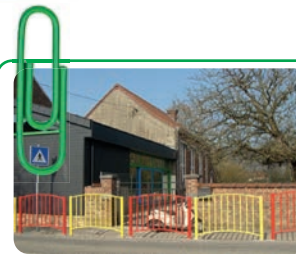
SART-EUSTACHE

Tél : 071/40.01.26
Place de Sart-Eustache, 6

Niveaux maternel & primaire

Enseignement d'inspiration Freinet.

Présentation
en vidéo :



SART-ST-LAURENT

Tél : 071/71.34.71
Rue de Burnot, 21

Niveau maternel

Enseignement d'inspiration Montessori

Présentation
en vidéo :



A la découverte des métiers : UNE ANNÉE RICHE EN APPRENTISSAGES À L'ÉCOLE



Tout au long de cette année scolaire, les élèves de maternelle et de primaire ont vécu une aventure passionnante autour d'un thème : les métiers. De la petite section aux classes de primaire, les enfants ont eu l'occasion de découvrir la diversité du monde professionnel à travers de nombreuses présentations des parents de l'école.

Les enseignants ont proposé des projets variés permettant aux élèves d'explorer les professions qui font vivre notre société : métiers de la santé, de la sécurité, de l'artisanat, du commerce, de l'enseignement, du spectacle, de l'agriculture et bien d'autres encore. Des visites, des ateliers pratiques et des recherches en classe ont permis aux enfants de mieux comprendre les compétences et les valeurs associées à chaque métier. Ces découvertes ont suscité beaucoup de curiosité et d'enthousiasme, tout en ouvrant les élèves sur le monde qui les entoure.

Point culminant de cette année de travail, la traditionnelle Fancy Fair qui a pris des allures de grand voyage au cœur des professions. Chaque classe a présenté un spectacle original inspiré des métiers étudiés.

À travers ce projet annuel, l'école a poursuivi un objectif essentiel : éveiller la curiosité des enfants, développer leur ouverture au monde et leur faire découvrir la richesse des talents et des professions qui contribuent chaque jour à la vie de notre communauté.



UN VENT DE FRAÎCHEUR SOUFFLE SUR LES TOILETTES DES FILLES !

Des travaux très attendus ont permis de transformer les anciennes toilettes des filles en un espace plus moderne, plus propre et plus agréable pour toutes les élèves.

Depuis quelque temps, les toilettes des filles de notre école avaient bien besoin d'être rénovées. Elles étaient vieillissantes et certaines parties étaient en mauvais état. Heureusement, grâce à l'initiative de Mme l'Échevine, des travaux ont été réalisés pour leur donner un second souffle.

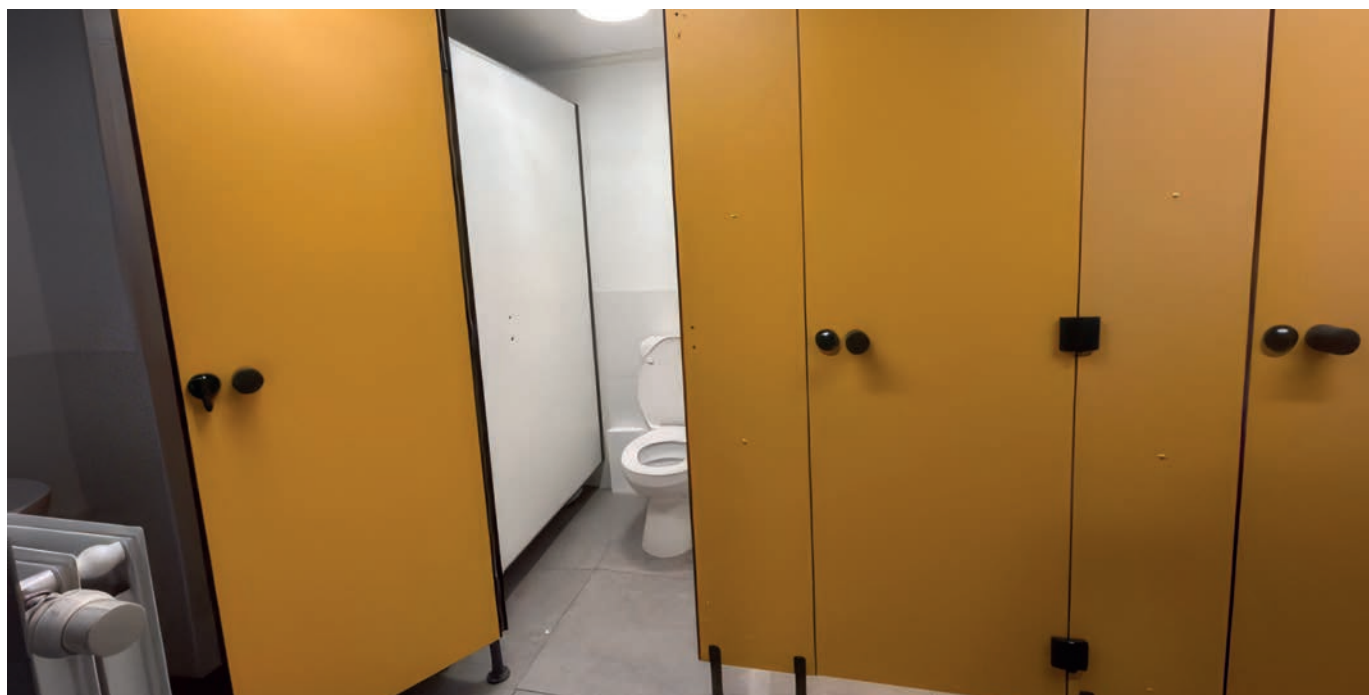
Aujourd'hui, le changement est impressionnant ! Les nouvelles installations sont plus modernes, plus lumineuses et beaucoup plus confortables. Les élèves apprécient déjà ce nouvel espace qui rend les pauses encore plus agréables.

Cette rénovation montre qu'il est important de prendre soin des lieux que nous utilisons tous les jours. Nous remercions Mme l'Échevine ainsi que toutes les personnes qui ont participé à ce beau projet.

Les nouvelles toilettes des filles après les travaux : un espace rénové, plus moderne et plus accueillant pour les élèves.

Le petit mot de la rédaction

Les filles profitent maintenant de toilettes toutes neuves... Pendant ce temps, les garçons regardent les travaux avec beaucoup d'espoir ! Leurs toilettes ne sont pas encore terminées, mais ils rêvent déjà du jour où ils pourront eux aussi couper le ruban d'inauguration !



Des secondes
qui comptent

UN SPECTACLE IMAGINÉ, CRÉÉ, JOUÉ ET RACONTÉ PAR LES ENFANTS

Ce mercredi 3 juin, nous, les enfants de l'école de devoirs « les Zolos », on a joué notre spectacle à la Maison Rurale.

Nous l'avons joué trois fois le matin devant nos copains de classe, les élèves des écoles de Fosses (Saint-Feuillen, l'Athénée et le Bosquet), et une fois le soir devant nos parents.

On était stressés, mais dès la deuxième représentation, ça allait déjà mieux et il y avait des animateurs en coulisses pour nous déstresser.

Le spectacle était bien. Même s'il y a eu des petites erreurs, le public ne l'a pas vu parce qu'on a continué de jouer. Il n'a pas non plus entendu les bugs de musique, alors qu'Hugo appuyait sur le bouton et que ça ne fonctionnait pas. À la dernière représentation, la bolas de Léna s'est cassée, mais elle a continué l'air de rien et personne ne l'a remarqué.

Le spectacle s'est bien passé et on a adoré le faire. Nous avons tous eu plein de retours positifs et plein de félicitations, le jour même, juste après le spectacle et le lendemain à l'école. Nos profs ont été émues par le spectacle. Nos amis nous ont dit qu'on était doués et ça fait du bien de l'entendre. On est un petit peu des stars à l'école maintenant. Nos parents ont bien aimé aussi,

ça les a touchés, certains ont pleuré. Ils étaient fiers de nous.

Ce spectacle, on l'a préparé depuis le début de l'année. Nous avons beaucoup travaillé et ça en valait la peine. On a appris à faire du cirque avec Arthur, animateur des Nez Coiffés (Centre d'expression et de créativité), et on a préparé les scènes en faisant de l'impro.

Le spectacle avait pour message que nous, les enfants, on voudrait passer plus de temps avec nos parents. C'est ce qui était ressorti souvent lors des cercles de paroles. On avait parlé d'autres thèmes, mais ils n'étaient vraiment pas joyeux : l'alcoolisme, le tabagisme, la violence, la pollution...

Nous avons essayé de rendre ce thème plutôt triste beaucoup plus joyeux grâce au cirque. En fond sonore, pendant qu'on faisait nos numéros d'assiettes chinoises et de bolas, il y avait la voix des personnes âgées, de la résidence Dejaifve : elles racontaient leur histoire avec leurs parents ou grands-parents. C'était très émouvant.

En résumé :
vous auriez dû

venir, vous avez raté une chance en or de nous voir !

Un grand merci aux animateurs parce que c'est grâce à eux qu'on a pu le faire !

Anaïs, Andréa, Armando, Cléo, Emma, Enzo, Léna, Léon, Louise, Lucy, Luz, Matis, Méryl, Noéline, Nolan, Orlane.

Petit mot des animateurs : C'est surtout grâce aux enfants que ce spectacle est né et a été une réussite. Nous sommes très fiers d'eux, de leur travail, de leur investissement, de leurs petits grains de folie et du beau message qu'ils ont fait passer.

Avec le soutien l'administration communale, l'AMO basse-Sambre, et le centre culturel.

Pour plus d'informations sur l'école de devoirs « les zolos » : sur facebook EDD Les zolos ou par téléphone au 0491 39 38 62.



D'OÙ VIENT notre électricité ?

LA
CHRONIQUE
POLLEC



Quelle belle énergie que l'électricité ! En effet, La Fée Électricité, c'est le progrès qui éclaire, qui chauffe, qui cuit, qui transporte, qui produit, qui libère la condition humaine de tâches parfois ingrates.

Tant et si bien que l'électricité se retrouve partout : à la maison, au travail, dans notre poche, sur nos routes, dans nos voitures.

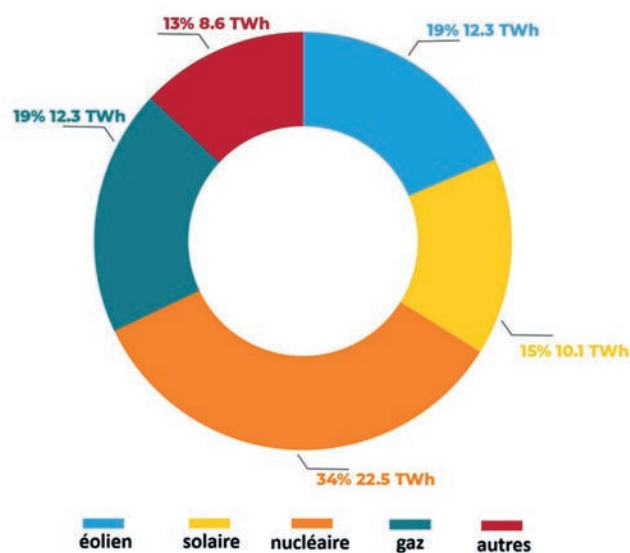
Cette énergie qui a révolutionné notre quotidien est désormais devenue une commodité, qui semble couler de source. Il peut toutefois être intéressant de s'intéresser à sa production et aux contraintes liées à cette énergie parfois capricieuse.

Capricieuse, car l'électricité se stocke difficilement. En tant que telle, elle est composée d'électrons qui se déplacent à grande vitesse. Du fait de sa nature mouvementée, il est naturellement impossible de la stocker à l'état pur. Si d'énormes progrès ont été réalisés dans le domaine des batteries électriques, l'énergie y est à chaque fois stockée sous forme de potentiel, une fois l'électricité convertie.

Ainsi, la contrainte majeure de l'électricité, c'est qu'elle doit être consommée instantanément. Comme les besoins fluctuent en permanence au cours d'une journée, sa production fait l'objet d'un ajustement continu.

D'où provient notre électricité ?

En Belgique, le mix électrique pour l'année 2025 était le suivant :





Un tiers de l'électricité produite est issue de nos centrales nucléaires. Un autre tiers est produit grâce à l'éolien (On-shore et Off-shore) et aux installations photovoltaïques.

Le restant est produit par des centrales thermiques (gaz, biomasse, cogénération) et une petite fraction par les centrales hydro-électriques.

De l'importance de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

En ce qui concerne l'électricité, tout un chacun arrive à faire la différence entre une source renouvelable et une source non renouvelable :

- Une source d'électricité renouvelable est ainsi virtuellement inépuisable (éolien, solaire, biomasse) du fait que les éléments-sources sont immuables (vent, soleil, cours d'eau, végétation)
- À l'inverse, une source non-renouvelable est liée à une ressource épuisable, présente en quantité finie sur notre planète (gaz, charbon, pétrole, uranium, ...)
- Cela étant dit, si ces éléments sont bien connus, on insiste trop peu souvent sur les notions de production intermittente et de production pilotable :
- Production intermittente : l'électricité est produite en fonction de la présence de conditions adéquates (soleil, vent qui souffle, ...) indépendamment des besoins du réseau. Ce type de production est associé aux installations suivantes :
 - ☐ Les installations photovoltaïques
 - ☐ Les éoliennes On-shore (terrestres) et Off-shore (marines)
- Production pilotable : l'électricité est produite à la demande, en fonction des besoins du réseau. C'est l'apajage des installations suivantes :
 - ☐ Les centrales nucléaires
 - ☐ Les centrales thermiques (biomasse, charbon, gaz, ...)
 - ☐ Les centrales hydro-électriques

Un constat se dégage. Il apparaît que les sources d'électricité renouvelable sont davantage du type intermittent et les sources d'électricité non-renouvelable sont davantage de type pilotable.

On le comprend aisément, pour couvrir nos besoins en matière d'électricité, il n'est pas possible d'être à 100 % tributaires d'éoliennes et de panneaux solaires. Car nous avons besoin de courant électrique, même quand il fait nuit et que le vent ne souffle pas ... Pour cela il faut impérativement produire de l'électricité de manière pilotée...

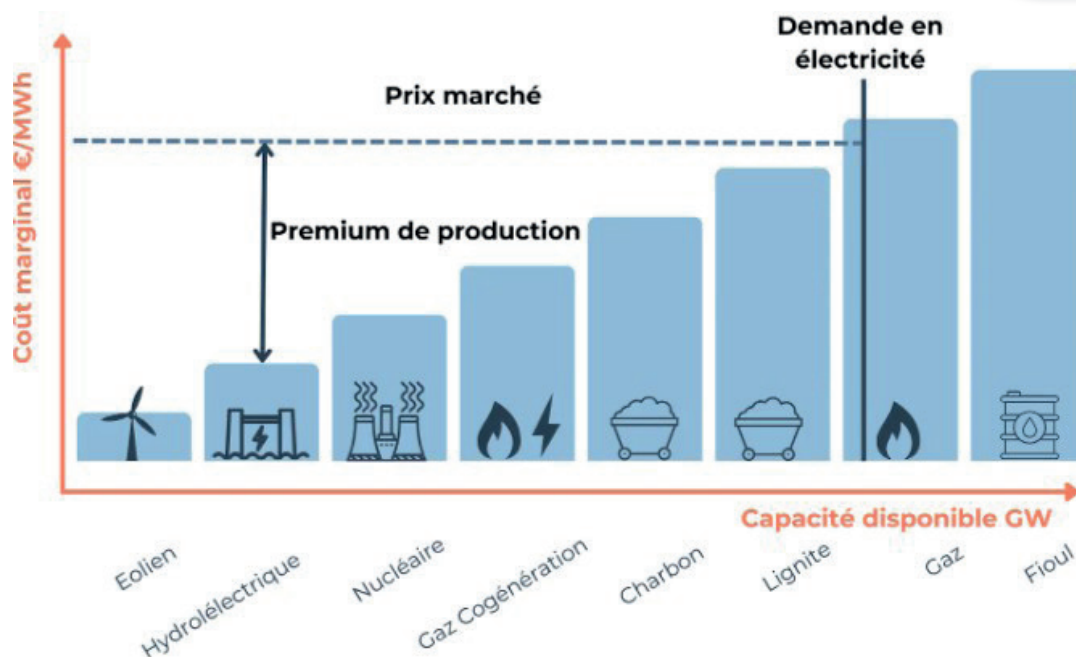
Merit Order

Nous l'avons évoqué plus haut, la production d'électricité est sujette à des ajustements constants. En fonction de l'ampleur des besoins, une cascade de moyens est mise en place pour répondre à la demande.

C'est ce qu'on appelle le « merit order » ou préséance économique, ce qui consiste à faire appel aux différentes unités de productions électriques, au fur et à mesure, en fonction de leurs coûts marginaux croissants. Le coût marginal est le coût supplémentaire induit par la dernière unité produite.

Suivant cette logique :

1. les premières unités de production appelées sont celles produisant l'électricité issue de sources renouvelables (le plus souvent intermittente) afin de valoriser au maximum



les productions des parcs éoliens, des installations photovoltaïques et des centrales hydro-électriques.

2. Les centrales nucléaires viennent ensuite car elles présentent des coûts marginaux faibles. Elles réalisent l'appoint en fonction des productions renouvelables et constituent un noyau important de la production.
3. Si le réseau est en demande, les centrales thermiques sont sollicitées (biomasse et gaz en Belgique), elles présentent une forte réactivité, mais sont les plus coûteuses à mettre en route.

Cette particularité fait que le prix du combustible (gaz dans notre pays) est répercuté sur le prix de gros, sur les marchés de l'électricité. C'est aussi pour cette raison qu'il existe une corrélation entre les prix du gaz et de l'électricité ; si le prix du gaz augmente, le prix de l'électricité subira une tendance haussière également...

En conclusion :

L'électricité est une forme d'énergie qui nous est indispensable, du fait de son intégration dans tous les aspects de notre

mode de vie. Intégration qui sera par ailleurs de plus en plus importante au vu de l'électrification de nos usages (chauffage, déplacement, ...)

Nous l'avons vu, il n'est pas possible de capitaliser uniquement sur l'énergie renouvelable, dont la production est très souvent intermittente, ce qui induit que l'électricité n'est pas forcément produite au moment où nous en avons besoin.

De ce fait, une production pilotable restera incontournable (centrales nucléaires, gaz, biomasse) afin de couvrir nos besoins.

Il est important de garder à l'esprit ces différents éléments, afin de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent la production d'électricité.

En vue de favoriser une production toujours plus durable, la solution la plus robuste reste un usage parcimonieux de cette énergie, en visant la sobriété de nos comportements (écogestes), l'efficacité de nos équipements, et le déplacement de nos habitudes de consommation aux heures « creuses », où la production renouvelable est à son optimum.



LES COMBATS DE LA BELLE-MOTTE DU 22 AOÛT 1914 :

Contexte historique

En août 1914, au début de la Première Guerre mondiale, l'armée allemande envahit la Belgique. L'armée française lance alors une contre-offensive lors de la Bataille des Frontières. Le 22 août 1914, les soldats français progressent souvent avec une connaissance limitée du terrain et se heurtent à des positions allemandes fortement défendues, soutenues par l'artillerie et les mitrailleuses modernes. Les combats deviennent extrêmement meurtriers en quelques heures.

Dans le secteur de Belle-Motte, les affrontements provoquent des pertes très importantes parmi les troupes françaises. Les combats de la Belle-Motte illustrent la violence des premiers jours de la Première Guerre mondiale : offensive rapide, armes modernes et pertes massives. Ce lieu est aujourd'hui un symbole du souvenir des soldats tombés lors de la bataille d'août 1914.

La Belle-Motte : mémoire du lieu

Après la guerre, un grand cimetière militaire est aménagé pour regrouper les dépouilles des soldats tombés dans tout le secteur. Le cimetière militaire de la Belle-Motte rassemble plus de 4.000 soldats français et constitue aujourd'hui l'un des principaux lieux de mémoire français de la Première Guerre mondiale en Belgique. Le site est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Commémoration avec la musique Royale des Guides.

Le dimanche 23 août 2026, sera célébré le 112^{ème} anniversaire des combats de la Belle-Motte du 22 août 1914, avec la participation de la musique Royale des Guides, et des détachements du 3^{ème} régiment de Génie de Charleville-Mézières et le 2^{ème} Wing Tactique de Florennes.

Cette cérémonie de mémoire rappellera l'importance de transmettre l'histoire des premiers jours de la Première Guerre mondiale aux générations actuelles. Cette commémoration s'inscrit dans le souvenir plus large de la Première Guerre mondiale et des combats menés lors de la Bataille de la Sambre.

Le programme :

Samedi 22 août 2026 - Monument Square des Zouaves à Le Roux - 15h30 : Hommage fleuri par le C.R.S.

Dimanche 24 août 2026 - Nécropole militaire française de la Belle-Motte

09h45 : Accueil des Personnalités à l'entrée du cimetière militaire de la Belle-Motte.

09h55 : Mise en place des troupes militaires et de la musique.

10h00 : Ouverture des cérémonies commémoratives.

11h30 : Vin d'honneur offert par les villes

d'Aiseau-Presles et de Fosses-la-Ville.

13h00 : Banquet de la « Mémoire Partagée » à la salle « L'Orbey », à Fosses-la-Ville.

« Se souvenir, c'est transmettre : 112 ans après les combats de la Belle-Motte, le devoir de mémoire demeure vivant. »

Appel à des bénévoles

À l'occasion de cette commémoration des combats de la Belle-Motte, nous recherchons des bénévoles pour accompagner et soutenir l'organisation de cette journée de mémoire. Aux côtés des organisateurs, les bénévoles pourront contribuer à :

- l'accueil et l'orientation des participants ;
- l'encadrement du déroulement de la cérémonie distribution d'eau et dépôts des gerbes ;
- l'accompagnement des personnalités, délégations françaises et belges et invités ;
- l'aide logistique avant, pendant et après l'événement ;
- la mise en place et le rangement des espaces.

Votre présence, même pour quelques heures, participera au bon déroulement de cette commémoration et au devoir



un épisode tragique du début de la Première Guerre mondiale

de transmission de notre mémoire collective.

Vous souhaitez vous engager ?

Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître auprès des organisateurs afin de recevoir les informations pratiques et les modalités de participation. Martin Chapelle au 0494/64.40.06 ou Josée Lechien au 0499/34.76.81, ou encore à l'adresse mail du comité : comiteroyaldusouvenirdeleiroux@gmail.com. Merci à toutes celles et tous ceux qui contribueront à faire vivre ce moment de souvenir et de recueillement. Rejoignez-nous et prenez part à cette mémoire partagée.

Le Banquet de la Mémoire partagée

Ce banquet se veut un temps de rencontre, de dialogue et de fraternité : un moment où habitants, familles, bénévoles, associations franco-belges et participants se retrouvent pour prolonger le souvenir par l'échange et le partage. Parce que la mémoire se construit ensemble, votre aide est précieuse pour faire de cette journée un moment digne, chaleureux et rassembleur.

Voici le menu du Banquet de la « Mémoire Partagée »

avec Vins Rge, Rosé et Blanc, Bière Jupiler et eaux compris

Servi à partir de 13h. en la Salle

« L'Orbey », rue d'Orbey, n° 36 à 5070 Fosses-la-Ville.

Brochettes de scampis enroulés au lard fumé rôtis au four,

crème allégée au vin blanc et petits légumes.

Fondant de poularde farcie, crème à la moutarde Bister et sirop d'érable,

gratin dauphinois légumes

Assiette de fromage - 3 variétés, verrines de salade croquante et raisin, sirop de Liège

Tartelette aux pommes, crème fleurette et chips de pomme sur crème anglaise - Café

Prix du menu avec boissons comprises : 50,00 € /par personne à verser sur le compte bancaire du C.R.S : BE13

0682 0252 7539 pour le lundi 17 août au plus tard, le paiement confirme votre réservation.



AUX HÉROS DE LA LIBERTÉ



Le 8 mai dernier, la commune de Fosses-la-Ville s'est réunie dans un temps de recueillement marqué par le respect, la reconnaissance et l'humanité.

Habitants, autorités locales et membres du Comité du souvenir ont tenu à rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix, parfois au prix de leur vie. Cette commémoration a rappelé, avec sobriété mais avec force, combien le devoir de mémoire demeure indispensable.

Devant les monuments aux morts, un silence profond s'est naturellement installé, comme pour mesurer l'ampleur des sacrifices consentis et des existences offertes. Ces femmes et ces hommes ont incarné des valeurs essentielles : liberté, dignité et solidarité.

Aujourd'hui encore, leur engagement résonne comme un appel discret mais constant à la vigilance. La paix dont nous bénéficions reste fragile et nécessite d'être préservée et entretenue chaque jour.

Les représentants de ces associations patriotiques présents ont souligné l'importance de transmettre cette mémoire aux générations futures, avec justesse et sensibilité. Se souvenir du passé permet de mieux éclairer le présent et de nourrir l'espoir d'un avenir plus serein et plus juste.

Dans un monde parfois instable, ces instants de recueillement prennent une dimension particulière : ils rappellent ce qui nous unit profondément. Les gestes simples tels que dépôt de gerbe, tête inclinée, silence partagé, ont donné à cette cérémonie une intensité sincère.

Au-delà du protocole, c'est un message d'unité qui s'est exprimé, porté par une communauté rassemblée autour de valeurs communes. La fraternité, le respect et le souvenir ont imprégné cette journée avec discrétion mais profondeur.

Que la mémoire de ces femmes et de ces hommes continue d'inspirer nos actions quotidiennes et notre vivre-ensemble, et qu'elle entretienne, malgré les incertitudes actuelles, une espérance essentielle : celle d'un monde plus solidaire, plus humain et résolument tourné vers la paix.



RENOUVELLEMENT DES SPONSORS PUBLICITAIRES D'UN VÉHICULE DU TAXI SOCIAL

Vous êtes une entreprise commerciale ou artisanale et souhaitez promouvoir votre activité en soutenant une action sociale et citoyenne ?

La société INFOCOM Belgique, chargée du renouvellement du flocage de l'un de nos véhicules du service de Taxi social, est à la recherche de sponsors publicitaires locaux, afin de prolonger le financement de ce véhicule.

Le Taxi social est une action du Plan de Cohésion Sociale (PCS), soutenue par la Région Wallonne, dont l'objectif est d'apporter une solution de transport adaptée aux citoyens fossois qui font face à des difficultés de mobilité.

Si vous êtes intéressé(e) de vous associer à cette initiative, et de bénéficier du fort impact visuel de ce support de communication dynamique, nous vous invitons à prendre contact avec Mme Alexandra JOLLY, conseillère commerciale de la société INFOCOM, au 0496 04 45 99.

Pour toute information concernant les conditions d'utilisation et d'accès au service, contactez le 071 12 12 40 ou envoyez un message à l'adresse social@fosses-la-ville.be.



LE SERVICE LOGEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Le Service Logement de la Ville de Fosses-la-Ville accompagne les citoyens dans les questions liées à la salubrité, à la sécurité et à l'habitabilité des logements.

Sa mission consiste notamment à informer les propriétaires et les occupants sur leurs droits et obligations, ainsi qu'à traiter les signalements de logements présentant des problèmes d'humidité, de sécurité ou de confort.

Le cadre légal de ses interventions repose principalement sur le Code wallon de l'Habitation durable, qui vise à garantir à chacun un logement décent et salubre.

Si vous êtes locataire, que vous rencontrez des soucis dans le logement que vous occupez et que, malgré vos signalements auprès de votre propriétaire, aucune solution n'est apportée, vous pouvez demander la réalisation d'une enquête de salubrité. Pour ce faire, le formulaire destiné à cet effet est disponible sur le site internet de la commune ou au Service Logement de l'administration communale. Ce formulaire devra être accompagné d'une preuve que les problèmes liés à la salubrité ont préalablement été portés à l'attention du propriétaire.

Suite à cela, l'équipe du service se présentera au domicile, en ayant prévenu préalablement le locataire et le propriétaire de la date et heure de son passage. Un rapport sera ensuite rédigé.

Les enquêtes de salubrité peuvent être réalisées en collaboration avec les services régionaux compétents et donner lieu à des mesures de mise en conformité lorsque cela s'avère nécessaire.

Le Service Logement peut également orienter et informer les propriétaires confrontés à des difficultés avec un locataire, afin

de favoriser le dialogue et la recherche de solutions amiables avant d'envisager une procédure devant la Justice de paix.

L'objectif est avant tout d'accompagner les citoyens vers des solutions adaptées, dans l'intérêt de la santé et de la qualité de vie de tous.

Pour toute information ou demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter le Service Logement de l'Administration communale par mail à logement@fosses-la-ville.be ou au 071/12.12.40



Quoi de neuf au Réseau de Solidarité Fossois (RSF) ?

Après une fin d'année 2025 haute en couleur, le Réseau de Solidarité continue son petit bout de chemin.

En 2025, plus de 400 visites ont été réalisées par nos bénévoles ! Bravo à eux pour leur investissement.

Pendant ces vacances de printemps 2026, Benoît, habitant de Sart-Eustache et personne visitée, nous a très chaleureusement accueillis chez lui pour une après-midi jeux de société bien animée.

Dans le courant du premier trimestre, 2 nouvelles bénévoles ainsi que 2 nouvelles personnes visitées ont rejoint le Réseau de Solidarité. Bienvenue à Bernadette, Jacqueline, Rosy et Carine.

Le troisième trimestre s'annonce joyeux et convivial.

Lors de l'intervision de ce 10 juin, le programme a été défini : ce sera une visite au Village provençal en juillet, un pique-nique au Légumier de Bébrona (jardin citoyen) en août, un dîner italien fin septembre, sans oublier la participation au goûter des aînés et à la Semaine de la santé mentale début octobre !

Pour finir, voici un extrait relevé dans un texte sur la longévité :

« Rendez visite aux personnes âgées.

C'est le secret de la longévité !

Si vous avez la chance d'avoir autour de vous des personnes âgées, rendez-leur visite !

Plusieurs études ont montré que plus vous passez de temps avec des personnes âgées, plus longtemps elles vivront.

La solitude est plus dangereuse que le tabagisme et l'obésité. »

La solitude subie par les personnes isolées est un fléau intrinsèquement invisibilisé puisque ceux qui en souffrent se renferment sur eux-mêmes.

Si, parmi vos connaissances, vous pensez que quelqu'un pourrait bénéficier d'un sourire, d'une attention, d'une tasse de café, de l'écoute d'une autre personne, proposez-lui de rejoindre le RSF !

Si vous avez du temps ?

Si vous avez envie d'aider ?

Alors, rejoignez-nous en tant que bénévole au Réseau de Solidarité Fossois !

N'hésitez pas à nous contacter : nous vous donnerons toutes les informations utiles.

■ Sandrine, animatrice du Plan de Cohésion Sociale : 0497 43 70 31

■ Jean-Marc, bénévole-coordonateur : 0478 31 34 84



Eveil musical pour les enfants de 0 à 6 ans

Session d'octobre 2026 à février 2027

À la Maison Rurale
Rue Donat Masson 22
5070 Fosses-la-Ville

Horaires

- Coccinote (0 à 3 ans) : 9h à 10h
- Coccinote (0 à 3 ans) : 10h à 11h
- Kiddynote (3 à 6 ans) : 11h à 12h

Dates des 8 ateliers

3 octobre - 17 octobre - 14 novembre - 28 novembre - 12 décembre - 9 janvier
- 23 janvier - 6 février

Tarif

- 80 € pour la session complète de 8 samedis
- 60 € pour les habitants de Fosses-la-Ville

Une activité idéale pour éveiller les sens, développer la créativité et partager un moment privilégié avec votre enfant.

Inscriptions à partir du 30 juin, via le site internet des jeunesses musicales :

Les places sont limitées, pensez à réserver rapidement !



Félicitations à Mr et Mme Tadeusz-Bauthière pour leurs 60 ans de mariage !

Régine **ANSOTTE**



AVOCAT

Informer • Conseiller • Défendre

Avenue Albert I^{er}, 100
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13

071 74 26 53

avocat@ansotte.com



COMPTALENTIA

Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89

info@comptalentia.be

Rue de Florefe 6

5150 Franière

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

TITEUX SRL
TOITURE

sprltiteux@gmail.com

Tél. 071 71 34 09

Rue des Quartiers 3
5070 Vitruval (Fosses-la-Ville)



BERNOUX

Antoine : 0496 02 76 26

**Terrassement , Aménagements
extérieurs, Drainage ...**

AUTO-PNEUS JEREM

Route de Tamines 80 • 5070 Fosses-la-Ville

Tél. 071 71 27 22

auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.

www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h



Bienvenue

**DANS NOTRE BUREAU
ETHIAS DE NAMUR**

Rue de Fer 48
5000 Namur

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 09h00
à 17h00 non-stop (jusque 19h00 le jeudi)



PRENDRE
RENDEZ-VOUS

ETHIAS
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

**DK DE KEYZER
DAVID**

Travaux effectués par le patron

- Terrassements Nivellements
- Aménagements d'abords
- Pose de citernes
- Egouttages privés
- Terrassement piscine - Etang

- Parking ■ Empierrement
- Terre végétale

- Pour particuliers
et professionnels

📞 **0477 70 97 73**

✉ daviddekeyzer@skynet.be 🌐 www.terrassementdekeyzerfosses.be

Resolved.

MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT



Urbanisme, environnement

Un permis refusé ? Une infraction constatée ?

Particuliers · Entreprises · Promoteurs · Pouvoirs publics

- Permis d'urbanisme & d'environnement
- Recours administratifs & régularisation
- Infractions, pollution & responsabilité environnementale
- Voiries communales, domanialité & expropriation
- Contentieux immobiliers (servitudes, superficie...)
- Conseil et assistance aux autorités publiques

Conseil, assistance et défense

📞 0495 28 72 78

✉ mcf@resolved.law

📍 Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

Prenez rendez-vous pour un bilan auditif gratuit



CENTRE AUDITIF AMPLIFON
Rue Sainte-Brigide 40
5070 Fosses-la-Ville
071/31 82 83

**UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

amplifon

RS MEUBLES



🕒 LUNDI À SAMEDI DE 10H00 À 18H30 🕒
DIMANCHE DE 13H00 À 18H30



CHAUSSÉE DE NAMUR 13 | 5070 FOSSES-LA-VILLE
+32 71 77 35 50 | +32 470 75 87 27
RSMEUBLES@GMAIL.COM